

Une crise majeure de l'habitat indigne qui s'installe dans la durée

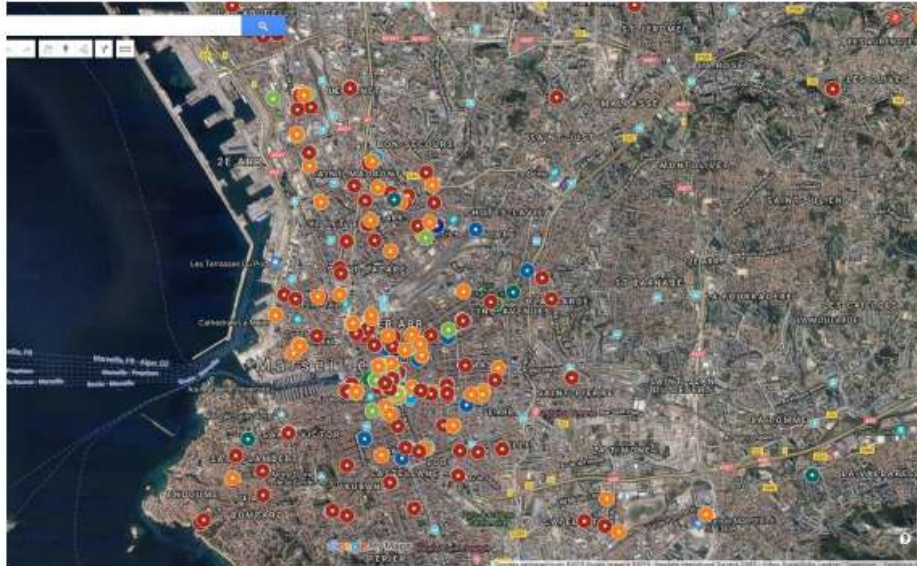
ÉVACUATIONS

Près de 2000 personnes ont été évacuées en deux mois et demi. Le principe de précaution opère et ventile les populations.

Le ministre du logement est de retour à Marseille, la seconde ville du pays, plongée depuis le 5 novembre et les effondrements meurtriers de trois immeubles, dans le chaos des évacuations.

Les chiffres fournis par la Ville donnent le tournis. 233 immeubles ont été évacués, 1 963 personnes dispersées aux quatre coins de la ville. La carte mise à jour par le service web de La Marseillaise montre l'étendue des quartiers impactés. À ce jour, 1 361 personnes s'entassent dans plus de trente hôtels réquisitionnés par la Ville. La cantine municipale sur la Canebière a servi plus de 16 700 repas et on ne compte pas les initiatives citoyennes pour venir en aide aux sinistrés, des familles épuisées en mal d'informations et dans l'attente d'un relogement ne serait-ce provisoire.

1 271 signalements ont été enregistrés sur le numéro d'urgence de la Ville de Marseille, les standards d'Allô Mairie et des Marins-Pompiers. Les techniciens bâtimentaire ont effectué 1 031 visites pour lever tout doute ou bien ordonner l'évacuation immédiate. Pas moins de 185 expertises judiciaires ont été réalisées. L'adjoint délégué à la sécurité, Julien Ruas, a pris 138 arrêtés de péril imminent tandis que le maire a signé 120 arrêtés de



La carte des évacuations d'immeubles réalisée par le service web de « La Marseillaise » depuis le drame de la rue d'Aubagne, à partir des arrêtés de péril et aussi des témoignages. PHOTO LA MARSEILLAISE

police générale pour la gestion de la crise, dont de nombreux arrêtés d'interdiction d'occupation d'immeubles pris en attendant la venue d'un expert judiciaire. La crise a déjà coûté à la Ville la somme de 14 millions d'euros, a dit le maire hier matin.

« Que de galère, que de souffrance, c'est pas une vie ! »

La crise est gérée en direct au poste de commandement communal (PCC) de la mairie, installé au siège de la Division des Risques Majeurs et Urbains, au 40, boulevard Salengro (3e) où plus de 50 professionnels se relaient chaque jour. Plus de 500 personnels différents ont

pris leur permanence en rotation quotidienne depuis le 5 novembre. Ils gèrent les évacuations en interface avec l'Espace d'accueil des personnes évacuées, rue Beauvau, le PC post-sinistre resté rue d'Aubagne, le centre opérationnel de décision de la Préfecture, et le centre de commandement des Marins-Pompiers.

Un comité de pilotage au sein du PCC supervise 12 cellules : la cellule Renseignements traite le flux des signalements, les transmet à la cellule Intervention qui dépêche des techniciens bâtimentaires, lesquels se rendent sur site pour lever tout doute ou au contraire faire évacuer. La cellule Assistance aux sinistrés coordonne l'hébergement d'urgence, la répartition en hôtel suivant

la composition familiale, une fois constatée la carence des propriétaires et des assurances. Sans compter la cellule Gestion administrative des périls, la cellule Travaux Ordre public pour la mise en place des périmètres de sécurité et la coordination des norias de sinistrés acheminés vers les hôtels par des bus de la RTM ou du Samu social.

Depuis deux mois et demi, cette crise majeure, sans précédent, du logement dégradé, indigne et parfois insalubre, s'installe dans le long terme. La lame de fond chasse tous les jours de nouveaux habitants parmi les populations les plus fragiles. Car précarité sociale et habitat indigne marchent ensemble. « Que de galère, que de souffrance, ce

n'est pas une vie ! », s'émeut Youssouf, évacué depuis le 19 novembre de la rue Saint-Pierre et qui attend dans un hôtel du boulevard Sakakini avec son épouse. Son employeur ne l'a pas gardé, car « comment faire en même temps les dossiers sans arriver en retard au travail ? » Après lui avoir proposé un 8m², son propriétaire a voulu lui faire signer des papiers sur le trottoir de l'hôtel.

À ce jour, 68 immeubles ont été réintégrés, tous périmètres confondus, permettant le retour de 399 personnes. Depuis le 4 décembre, 100 personnes évacuées de 23 immeubles de la rue Jean Roque, de la rue d'Aubagne (hors périmètre de sécurité où certains immeubles sont frappés de péril) et du cours Lieutaud, ont pu revenir progressivement, après le feu vert d'un expert.

Et tous les autres évacués, quand rentreront-ils chez eux ? Le pourront-ils au vu des désordres structurels diagnostiqués sur des immeubles pas entretenus ? À l'Espace d'accueil, rue Beauvau que la ville va déléguer à l'association France Horizon, personne n'est en mesure de leur répondre.

Depuis vendredi, une dalle grise recouvre la « dent creuse » des 63, 65 et 67 rue d'Aubagne, là où Simona, Pape Maguette, Fabien, Julien, Ouloume, Chérif, Taher et Marie-Emmanuelle ont été ensevelis sous une montagne de gravats et sans doute aussi sous un paquet d'inattentions, d'imprudences, de négligences fautives. Le principe de précaution opère désormais, mais c'est une machine qui expulse les pauvres.

David Coquille

Collectif du 5 novembre : des décisions « insuffisantes »

HABITAT INDIGNE

Conviés à la préfecture pour une réunion avec le ministre du Logement et de la Ville, les membres du collectif du 5 novembre se sont dits « déçus » par les annonces faites.

Les conditions de vie des personnes hébergées se dégradent à toute vitesse. Nous devons faire face à une véritable crise sociale qui concerne l'ensemble de la ville », c'est par ces mots alarmistes que le collectif du 5 novembre avertissait le ministre du Logement en prélude à sa visite. À la sortie de la réunion en préfecture en compagnie du



Nassera Ben Marnia et Maël, propriétaire occupant au 69, rue d'Aubagne, à la sortie de la réunion en préfecture hier. PHOTO K.V.

ministre, la tonalité est à peine différente

« Hormis les 75 logements loués rue de la République, ces annonces ne sont clairement pas adaptées à la situation que l'on affronte », explique Kévin Vacher, du collectif du 5 novembre. Et de lister : « pas de stratégie d'identification et de réoccupation des logements vacants, utilisation du stock de logements sociaux au détriment des demandeurs actuels, aucune réponse sur la charte du relogement que l'on a proposé, aucun engagement pour amender le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal ou éviter l'éloignement du centre-ville des personnes délogées... ». Les membres du collectif ont eu l'impression « d'entendre ce qu'ils savaient déjà », détaille Kévin. M.R.I.

28 enquêtes ouvertes

Le procureur de la République de Marseille, Xavier Tarabeux, a dit, vendredi, lors de l'audience solennelle de rentrée sa volonté de lutter contre les atteintes à la dignité humaine « en visant les auteurs d'hébergements contraires à la dignité ». Il a révélé que « l'évacuation du bâtiment A de la Cité Corot, le 28 novembre dernier, a donné lieu à l'établissement de 5 procédures. Au total, 28 enquêtes concernent l'habitat indigne ou insalubre dont 2 ouvertes suite à la prise d'arrêtés de périls. » La catastrophe de la rue d'Aubagne a généré 1 300 appels et mobilisé plus de 400 avocats. D.C.

Logement : l'urgence et le long terme

Les chiffres donnent le tournis et la mesure du séisme provoqué par les effondrements des immeubles de la rue d'Aubagne à Marseille, et la mort de huit habitants, le 5 novembre 2018. À ce jour, 233 immeubles ont été évacués et 1 361 personnes - sur les 1 963 déplacées - sont toujours dispersées dans des hôtels, leur vie mise entre parenthèses et soumise à mille et une difficultés quotidiennes.

Sans les collectifs citoyens, les associations, ces Marseillais, parmi les plus modestes, n'auraient pas de visibilité, pas de visage. Car aucun chiffre ne peut donner la dimension du chaos humain et du parcours du combattant de chacune de ces familles.

Dans ce contexte, les Marseillais attendent beaucoup de la visite du ministre du logement. Julien Denormandie avait qualifié la situation dans la 2^e ville de France d'« inacceptable ». Où en est-on deux mois et demi après ? La location, par l'État, de logements vides, rue de la République, est un premier geste pour répondre à l'urgence du logement. Mais il est loin d'être suffisant. La réquisition est, pour l'heure, une « arme » que le gouvernement refuse d'utiliser. Elle permettrait pourtant d'offrir le répit nécessaire à toutes les familles déracinées.

Sur le long terme, deux grandes priorités : la lutte sans merci contre les marchands de sommeil et, enfin, la mise en œuvre d'une politique de logement social. Or, le futur plan local d'urbanisme, soumis à enquête publique dans les 18 communes de l'aire marseillaise, n'en prend pas le chemin. Le choix de la majorité LR tourne le dos à cette nécessité. Pour qu'il n'y ait plus de « 5 novembre », ce plan doit être bouleversé. Les Marseillais doivent l'exiger.

Le parcours du combattant d'une famille évacuée

RELOGEMENT

La galère d'une famille avec trois enfants en bas âge ballottée dans les hôtels et qui se retrouve piégée dans une location d'un appartement vide et ruineux.

Un couple de Marseillais délogé avec ses trois enfants en bas âge vit l'enfer de l'évacuation. Et le parcours du combattant pour un relogement. « Les enfants sont malades, les parents ont dû s'endetter et craquent psychologiquement », alerte une dame sensible à leur sort.

La petite famille a été évacuée le 13 novembre de l'immeuble situé 1, rue Lafayette qui fait angle avec les Allées Léon Gambetta. Le loyer mensuel de 493 euros pour un 35 m², tout fissuré comme le reste de l'immeuble sous arrêté de péril imminent, était couvert par les allocations logement. La CAF le versait par virement sur le compte d'une des SCI du propriétaire. Ce qui interroge à la lecture des graves pathologies de cet immeuble très dégradé : « Multiples fissures dans la cage d'escalier, murs présentant d'importantes fissures structurelles et des bombements avec risque d'effondrement d'une partie de l'escalier et risque de chutes de pierres », indique les premières lignes du long arrêté de péril imminent qui a condamné l'immeuble de 6 étages.

Le soir de leur évacuation, leur propriétaire les a mis dans un appartement vide, avenue du



« Risque d'effondrement d'une partie de l'escalier » indique notamment l'arrêté de péril imminent du 1, rue Lafayette PHOTO DC

Merlan avec un matelas au sol. La mairie les a donc pris en charge dans son dispositif d'hébergement hôtelier. Ils ont dû encore changer deux fois d'hôtel Ibis avant d'être admis à l'appart City Hôtel Euromed de la rue de Ruffi.

« Je n'y peux rien, s'ils pleurent, c'est des bébés dans 18 m² »

La maman s'y plaisait ayant une cuisine équipée avec frigo « pour préparer et chauffer le lait de mon bébé au micro-ondes et préparer à manger pour les deux autres ». Mais les enfants, perturbés, ont fini par déranger. « On était bien au 7^e étage mais les enfants pleurent. Je n'y

peux rien, c'est des bébés dans 18 m². Tout le monde en a marre de cette situation et eux aussi », explique Adel, le père âgé de 40 ans. Du coup, l'hôtel les a déplacés à l'entresol.

Cette famille, au RSA, et qui n'a pas de voiture demande un logement social depuis 2017. Elle s'est vue proposer par la Ville un relogement temporaire au rez-de-chaussée d'un immeuble dans le 14^e qui serait « un point de deal », selon le père, puis un 4^e sans ascenseur toujours dans le 14^e dans un immeuble aussi délabré que celui qu'ils ont évacué. Finalement, l'Espace d'accueil de la rue Beauveau aurait insisté pour qu'ils acceptent un T4 neuf, pour 3 mois, situé 41, chemin de la Commanderie, en haut de la rue de Lyon dans le

15^e, via une agence. Le loyer annoncé était de 432 euros par mois mais après signature ils apprennent que les charges (eau, parking obligatoire, chauffage) portent le loyer à 650 euros ! En outre, la ville ayant accepté de prolonger leur bon d'hébergement jusqu'au 31 janvier, ils ont fait un chèque pour le premier loyer qui devait être débité début février. Or l'agence l'a aussitôt encaissé. « Ils m'ont mis dans la merde pour de vrai. On n'a pas les sous pour acheter le lait, les couches, et eux ils encaissent le chèque. C'est dur pour nous. Heureusement, mon cousin m'a prêté 400 euros car la banque elle ne rigole pas avec ça. C'est pas normal d'enlever la nourriture aux enfants. »

La famille souffre. « Je gâmage là... Je sais que c'est loin du centre le nouvel appartement, mais j'ai pas le choix. Si je rate ça, je reste à l'hôtel et les enfants finissent à l'hôpital. » Le nouvel appartement est vide. « Y a même pas d'ampoule au plafond ». Impossible de récupérer leurs meubles, l'immeuble de la rue Lafayette étant condamné, et ils n'ont pas les sous pour meubler le nouveau d'autant qu'on leur a dit que c'était un relogement provisoire, le bail selon la mère étant de « trois mois renouvelables ».

Les nerfs de tous les sinistres étant mis à rude épreuve après plus de deux mois d'hôtel, le couple vient d'apprendre que le temporaire allait se prolonger. « Ce matin, je suis allée à la rue Beauveau et l'assistante sociale m'a dit que c'est un logement définitif. J'ai fait une demande d'aide financière. J'espère bien l'avoir. »

David Coquille

Lutte contre les marchands de sommeil : un nouvel arsenal législatif

TAUDIS

Avant sa visite à Marseille, le ministre du logement s'est rendu en Seine-Saint-Denis en compagnie de la garde des Sceaux pour annoncer de nouvelles mesures contre les marchands de sommeil. Explications.

Depuis sa nomination, Julien Denormandie en a fait son cheval de bataille : la lutte contre les marchands de sommeil. « Bataille acharnée », « combat

sans merci », le ton est martial chaque fois que le ministre du Logement et de la Ville, parle de ces « trafiquants de misère ».

Pour lutter contre ce fléau « qui tue, compromet la santé des familles et la scolarité des enfants », M. Denormandie et sa collègue Nicole Belloubet, ministre de la justice, ont annoncé hier l'envoi d'une circulaire adressée à tous les préfets pour désigner un magistrat référent et renforcer le travail commun au sein des pôles de lutte contre l'habitat indigne. Six départements, dont les Bouches-du-Rhône, ont été choisis pour mettre en place des groupes locaux de traitement de la délinquance consacrés à la lutte contre l'ha-

bitat indigne, « qui se fixeront des objectifs chiffrés annuels », assurent les ministres.

La confiscation du bien systématique

L'arsenal législatif dévoilé se veut répressif. « La confiscation du bien et des indemnités d'expropriation est désormais, sauf motivation du juge, systématique », détaille Julien Denormandie dans un entretien au journal *Le Monde*. L'interdiction pour les marchands de sommeil d'acheter un bien immobilier pendant 10 ans (contre cinq avant la loi Élan), y compris par le biais d'enchères, figure parmi les mesures mises en avant par le ministre. Syndics

et agences immobilières sont désormais mis à contribution pour dénoncer au procureur des propriétaires soupçonnés d'être des marchands de sommeil. « Nous allons taper les marchands de sommeil au portefeuille avec, comme pour les trafiquants de drogue, une présomption de revenus permettant de les taxer malgré leurs tentatives d'organiser leur insolvabilité », assure encore le ministre. Les astreintes infligées pour le retard dans l'exécution de travaux seront versées aux communes ou intercommunalités et un projet de loi visant à réduire la longueur des procédures doit être déposé d'ici le mois de mai. M.R.I.

1 361

C'est le nombre de délogés hébergés à l'hôtel, aux frais de la Ville.

75

C'est le nombre de logements loués par l'État, rue de la République, à deux groupes immobiliers : Primonial et Covivio.

14

Millions d'euros. C'est le montant dépensé par la Ville depuis le 5 novembre.



C'est la troisième visite à Marseille de Julien Denormandie, ministre du Logement et de la Ville depuis le 5 novembre. PHOTO VL-U.

Mal logement : le ministre revient avec des mesures

MARSEILLE

En visite à Marseille, Julien Denormandie, ministre du Logement et de la Ville, a annoncé une série de mesures pour endiguer la catastrophe causée par les effondrements du 5 novembre. Pour les collectifs d'habitants, c'est là un premier pas... Encore bien insuffisant.

Toutes sirènes hurlantes, quatre berlines freinent brutalement devant des badauds interloqués. Julien Denormandie, ministre du Logement et de la Ville s'extrait de l'une d'elles et est aussitôt assailli par une nuée de caméras et de micros. L'État à la rescousse de Marseille ?

C'est du moins le message que cherche à faire passer le jeune ministre. Hier, toute la presse était conviée à 16h30 devant le 85, rue de la République donc, où une délogée venait

tout juste de s'installer dans un appartement, loué par l'État. Saïd Ahamada, député (LREM), Lisette Narducci, maire (PRG) de secteur (2/3), Samia Ghali, sénatrice (PS), Arlette Fructus, adjointe au logement de la mairie : les spectateurs (dés)intéressés sont aussi nombreux que le nombre de caméras.

Effrayée par cette soudaine activité, la locataire tourne en rond, nerveusement, dans son nouveau chez-elle, un T1 de 16 m², avec vue sur la rue. Malgré l'exiguïté du lieu, elle est soulagée : « Pendant deux mois à l'hôtel, c'était la galère. C'est agréable d'avoir un endroit où poser ses affaires », lâche-t-elle. Evacuée le 16 novembre dernier de son logement situé 20, bd Giraud (14e), elle ne sait pas encore combien de temps elle va rester, et pour cause, son bail n'est pas signé. « J'ai eu les clefs ce matin », explique-t-elle après un entretien avec le ministre.

Celui-ci a donc profité de cette très médiatique visite pour annoncer la location par l'État de 75 logements rue de la République à destination des délogés. « Principalement des

T1, T2 et quelques T3, en collaboration avec deux promoteurs : Primonial et Covivio », détaille le ministre.

La réquisition des logements vacants de cette grande artère marseillaise (lire *La Marseillaise* du 26 décembre) est une demande récurrente des collectifs de défense des habitants. « Ces logements vacants, dont la réhabilitation a bénéficié de financements publics, étaient une véritable provocation à l'égard des 1 300 délogés [1 361, Ndlr] et des 12 000 personnes sans logements », détaille Fathi Bouaroua, président d'honneur de la communauté Emmaüs-Pointe Rouge et porte-parole du collectif du 5 novembre. 15 ans après le lancement de la grande opération de réhabilitation de la rue « c'est la preuve que la stratégie de l'embourgeoisement ne fonctionne pas », ajoute Fathi Bouaroua.

L'État aussi responsable

Location de logements vacants, annonce d'une circulaire envoyée à tous les préfets de France contre les marchands de sommeil (lire page 4), lan-

cement de la Société publique locale d'aménagement d'intérêt national (Splain) avec la Ville et la Métropole, point d'étape avec les collectivités et rencontre avec les délogés... Le ministre avait promis « un suivi attentif de la situation », il se démultiplie pour le prouver. « À vrai dire, les autorités n'avaient pas trop le choix. La situation est tellement tendue pour la Ville et pour l'État qu'ils se devaient d'agir », assure Fathi Bouaroua, pour qui la pression citoyenne commence à porter ses fruits.

La création d'une société publique locale d'aménagement sous contrôle de l'État, soulève, elle aussi, quelques réactions. « On n'est pas pour une mise sous tutelle partielle de la ville. Mais là, la reprise en main est réelle. Quand une municipalité n'a pas la volonté d'en finir avec l'habitat indigne depuis 23 ans, autant que l'État le fasse », assène Patrick Lacoste, d'un Centre-Ville pour Tous.

Un conseil d'administration sous la direction directe de l'État, n'est-ce pas le risque de subir des projets déconnectés

des spécificités locales ? « On sera attentif : on ne veut pas d'un Euromed 2, une structure opaque et non transparente. Mais on a vu ce que ça a donné sous contrôle de la Ville avec la Soleam (Société Locale d'Aménagement de l'Agglomération Marseillaise, ndlr)... Donc la question, c'est celle du contrôle citoyen », met en garde Patrick Lacoste.

Tous les acteurs associatifs interrogés en conviennent, l'État, en agissant ainsi, se donne le beau rôle. « Il faut arrêter la mascarade. Qui est responsable de ce drame ? C'est l'État. Bien sûr, je suis en colère contre la Ville mais contre l'État aussi : la sécurité et la santé publique sont des compétences régaliennes », s'exclame Fathi Bouaroua.

Le service communal d'hygiène et de santé (SCHS) de la Ville est un service délégué aux services municipaux... par l'État via l'Agence régionale de santé (ARS). Et Fathi Bouaroua de relever : « Eux, on ne les entend pas beaucoup depuis la catastrophe... »

Marius Rivière